



INVITATION

Madame, Monsieur le Maire,
Madame, Monsieur le Président,

Le Centre de Gestion de la Sarthe en collaboration avec l'Association des Maires, Adjointes et Présidents d'intercommunalité de la Sarthe a le plaisir de vous convier à des sessions d'information dédiées à la santé et à la sécurité du travail.

Soucieux de proposer aux employeurs les outils leur permettant de se conformer à la réglementation en matière de santé et de sécurité au travail et au-delà d'améliorer la santé et la sécurité de leurs agents, le Centre de gestion met à votre disposition une nouvelle ressource : **L'ACFI** (agent chargé de la fonction d'inspection).

En effet, Le décret n°85-603 du 10 juin 1985 rend obligatoire la nomination d'un ACFI pour toutes les collectivités sans exception. Sa mission principale est de contrôler les conditions d'application des règles définies en matière de santé et de sécurité au travail et de proposer à l'autorité territoriale toutes mesures visant à améliorer la santé et la sécurité, ainsi que la prévention des risques professionnels.

Nous vous invitons donc à venir découvrir cette nouvelle mission lors de ce temps d'échange, qui s'articulera ainsi :

- Rappel des obligations en matière de sécurité au travail en tant qu'élu-employeur, avec l'intervention de Maître Forcinal,
- Présentation des moyens mis à votre disposition par le Centre de gestion pour y répondre.

A cet effet, trois réunions vous sont proposées :

Le 14 novembre - 18h30 à 20h30 - Salle du Cloître Mamers

Le 28 novembre - 18h30 à 20h30 - Salle La Fontaine Brûlon

Le 29 novembre - 18h30 à 20h30 - Salle Amédée Centre de Gestion Le Mans

Vous pouvez vous inscrire soit en retournant le bulletin de participation joint à cette invitation, au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Sarthe, soit en complétant le formulaire via le lien suivant, avant le 9 novembre 2018 :

http://www.cdg72.fr/centre_de_gestion_sante-securite-au-travail_inscriptions-reunions-d-information-acfi.phtml

Ces réunions s'adressent en priorité aux élus, mais si vous le souhaitez, vous pouvez venir accompagné(e) d'un ou plusieurs de vos collaborateurs.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur le Maire, Madame, Monsieur le Président, à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Marc JOULAUD
Président de l'Association des Maires
et Adjointes de la Sarthe

Didier REVEAU
Président du Centre de Gestion de
la FPT de la Sarthe